

Pays d'Auge



Un territoire attractif et âgé

Entre 1999 et 2007, la population du pays d'Auge a augmenté de 4 %, soit deux fois plus vite qu'en Basse-Normandie. Sa densité de population reste cependant dans la moyenne régionale : les habitants comme les emplois se concentrent assez peu. Dans le même temps, les déplacements domicile-travail concernent toujours plus d'actifs et s'allongent en temps et en durée comme dans l'ensemble des pays.

Les retraités constituent l'essentiel des nouveaux habitants du territoire. Les jeunes en âge de faire des études ou d'occuper un premier emploi quittent le pays et vont plutôt vivre à Caen, Paris ou Rouen.

Une démographie plus dynamique qu'en région

En 2007, 152 700 Bas-Normands vivent dans le pays d'Auge, soit 6 300 de plus qu'en 1999.

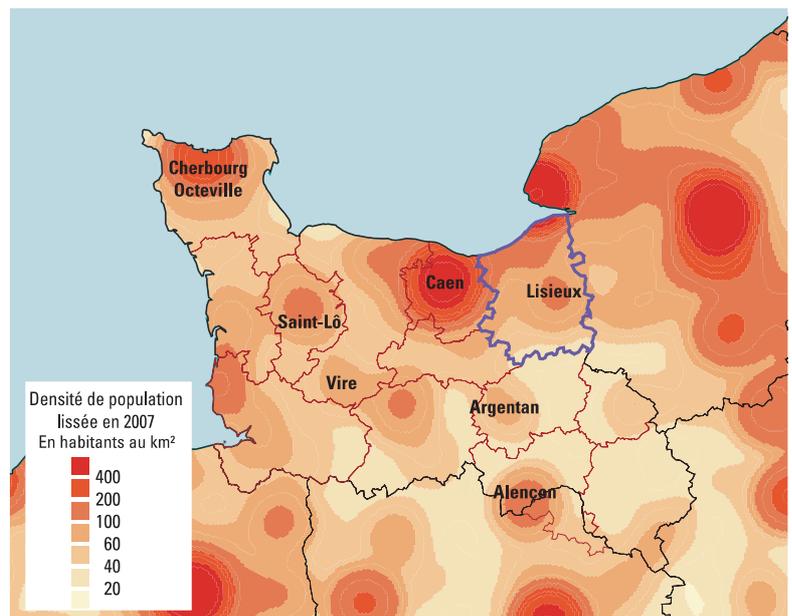
Cet essor est alimenté à 60 % par le jeu des migrations. Le reste provient d'un accroissement naturel toujours positif mais en déclin. En effet, les naissances ont baissé de manière plus forte dans le pays d'Auge qu'en région (- 6 % contre - 4 %) entre 1999 et 2007. Cette plus faible natalité s'explique notamment par une baisse plus marquée du poids des 20-29 ans dans la population augeronne qu'en région.

La population a augmenté dans une grande majorité des communes. Pour plus de la moitié d'entre elles, notamment dans le sud du pays ou sur le littoral, cette hausse dépasse même 8 %.

Néanmoins, les habitants quittent les villes centres telles que Deauville, Trouville-sur-Mer ou Lisieux. La saturation immobilière

Superficie	1 719 km ²
Nombre de communes	209
Population 2007	152 700 habitants
Évolution 1999-2007	+ 6 300 habitants
Densité	89 hab/km ²
Région	83 hab/km ²
Part des moins de 20 ans en 2007	25 %
Région	25 %
Part des 60 ans et plus en 2007	25 %
Région	23 %
Nombre d'emplois en 2006	58 700
Population active ayant un emploi en 2006	60 500

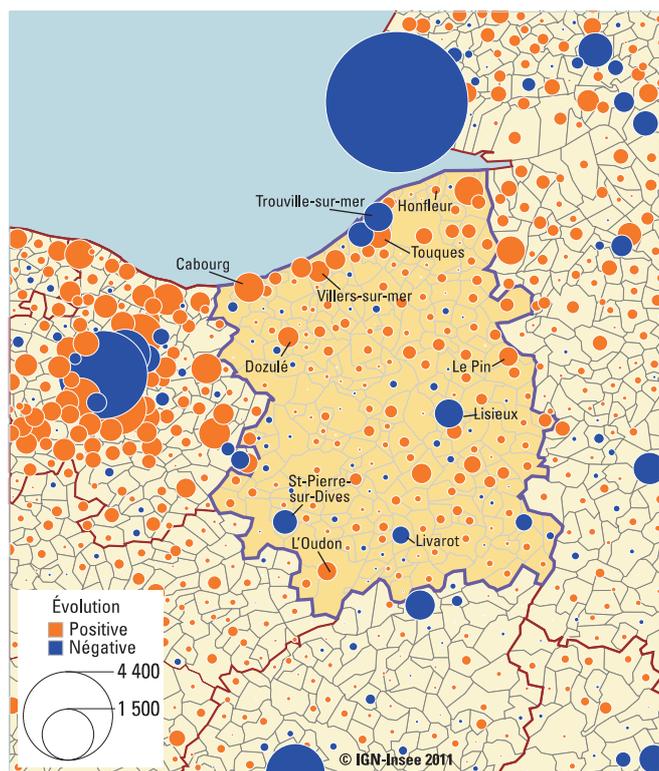
Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007



Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

dans ces communes atteint un niveau conséquent : plus de 900 logements au km² pour Lisieux, 1 200 pour Trouville-sur-Mer et 2 000 pour Deauville. Le manque d'espace encourage la construction de logements sur des communes de taille plus modeste, notamment en arrière plan de la frange littorale ou dans la couronne péri-urbaine de Lisieux. De plus, la forte part de résidences secondaires sur le littoral exerce une pression sur le marché immobilier et doit pousser les habitants du pays à construire leur résidence principale en dehors

du bord de mer : en 2007, les résidences secondaires représentent de 50 à 80 % des logements présents sur les communes de la Côte Fleurie.

L'âge moyen des habitants du Pays reste supérieur à celui de l'ensemble des Bas-Normands.

Ainsi, en 2007, un résident du pays d'Auge sur quatre a moins de 20 ans et un sur quatre plus de 60 ans. Parmi eux, les plus de 65 ans sont proportionnellement plus nombreux sur le littoral et dans l'unité urbaine de Lisieux.

Une économie présente forte et pourtant des actifs toujours plus mobiles

En 2006, le pays d'Auge concentre 58 700 emplois et compte 60 500 actifs résidents. La stabilité de la part de ses emplois dans le total régional s'explique en partie par la forte présence d'entreprises gérées localement et d'un milieu productif peu dépendant de l'extérieur. L'économie du territoire conserve notamment un socle présentiel fort : les services à la personne concernent 15 % des emplois contre 10 % en région. De même, les établissements employeurs les plus importants sont des administrations des grandes communes, des établissements du secteur hospitalier ou des activités liées aux jeux de hasard et d'argent.

L'essentiel des actifs du pays d'Auge travaillent en Basse-Normandie (93 % d'entre eux). Seuls Rouen et la région parisienne attirent respectivement 4 % et 2 % des navetteurs.

Principales communes employeuses, Lisieux et Honfleur comptent respectivement 25 et 8 % des emplois du territoire. Cette concentration apparaît relativement modérée au regard des concentrations observables dans d'autres pays de la région. Ainsi, dans les pays de Caen, d'Argentan et du Sud Calvados, les 2 premières communes employeuses concentrent plus de 50 % des emplois.

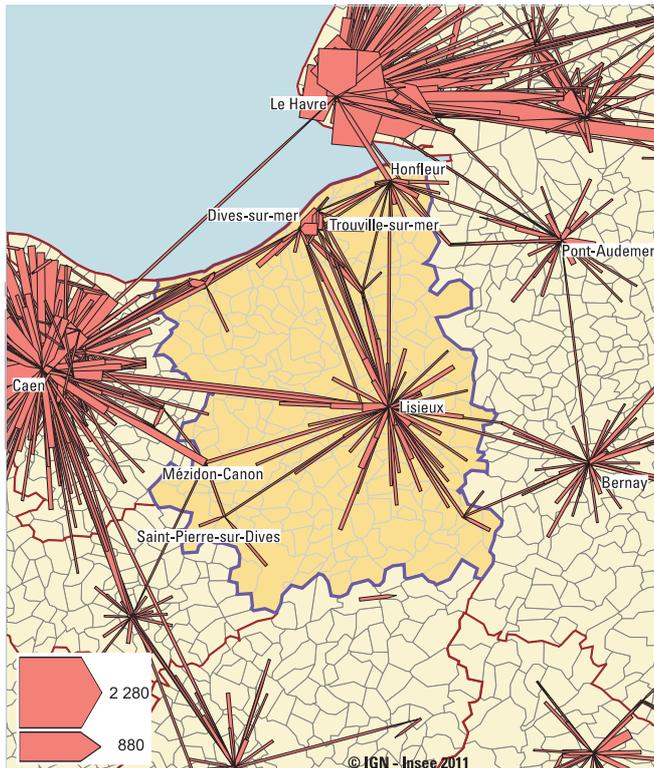
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays d'Auge

	1999	2006
Population active ayant un emploi résidant dans le pays d'Auge	54 400	60 500
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	41,1%	37,1 %
Part des actifs travaillant dans le pays d'Auge (mais hors de leur commune de résidence)	42,2 %	45,4 %
Part des actifs travaillant hors du pays d'Auge	16,7 %	17,5 %
Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi *	9 km	11 km
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence*	16 km	18 km
Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs	11 mn	13 mn

* seules les distances inférieures à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays d'Auge

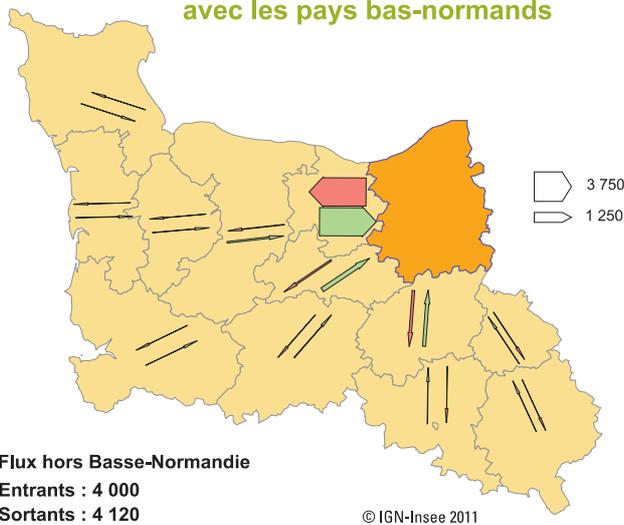


Source : Insee, recensement de la population 2006

Environ 18 % des actifs du pays d'Auge travaillent ailleurs en Basse-Normandie, dont 9 % dans le pays de Caen. Le phénomène se développe peu puisque ces proportions étaient respectivement de 17 % et 8 % en 1999.

De la même façon, 16 % des emplois du pays d'Auge sont occupés par des actifs résidant en dehors du pays, principalement en Haute-Normandie.

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Source : Insee, recensement de la population 2006

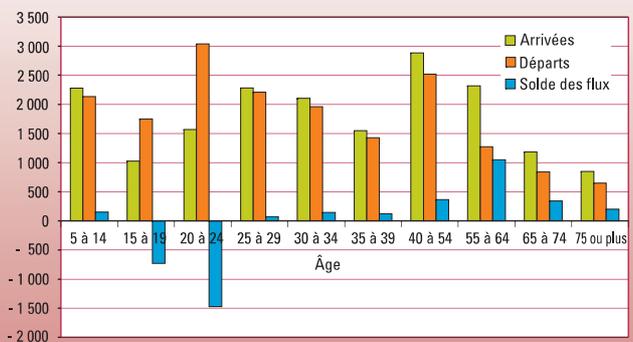
Comme dans les autres pays de la région, les actifs auvergnons sont plus mobiles en 2006 qu'en 1999. En effet, 63 % des actifs résidant dans le pays sont "navetteurs", c'est-à-dire travaillent dans une commune où ils ne résident pas. En 1999, cette proportion s'élevait à 59 %. En 1968, elle était de seulement 23 %. La distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs a augmenté de 2 km et la durée moyenne des trajets domicile travail de 2 minutes. Cette tendance générale s'explique notamment par la poursuite des migrations résidentielles hors des centres urbains, centres qui conservent la majorité des emplois.

Malgré une répartition équilibrée des emplois sur le territoire, quelques rares communes se montrent économiquement prépondérantes. Ainsi, Deauville, Lisieux ou Pont-l'Évêque comptent 1,5 fois plus d'emplois que d'actifs résidents.

Des arrivées nombreuses de retraités sur le littoral et dans l'arrière pays

Le pays d'Auge est un territoire attractif : 13 % des Bas-Normands vivant dans le pays d'Auge n'y résidaient pas 5 ans auparavant. C'est deux fois plus que la proportion régionale.

Bilan migratoire sur cinq ans du pays d'Auge



Source : Insee, recensement de la population 2006

L'essentiel de ces arrivées provient de l'extérieur de la Basse-Normandie : en 5 ans l'Île-de-France a ainsi apporté près de 3 000 individus au pays d'Auge, la Haute-Normandie et la Picardie respectivement 300 et 200 personnes.

La plupart des habitants ayant quitté le pays d'Auge ont rejoint celui de Caen : près de 1 500 habitants en 5 ans. Quelques centaines d'habitants ont également quitté le pays d'Auge pour une autre région comme la Bretagne, la région PACA ou Rhône-Alpes.

A l'intérieur du territoire, les villes centres perdent des habitants, illustrant localement un phénomène constaté aux niveaux régional et national. Lisieux, surtout, connaît les mouvements migratoires les plus forts et aussi les échanges les plus défavorables. Elle a ainsi perdu 2 000 habitants, surtout au profit de communes situées en périphérie proche. Deauville, Trouville-sur-Mer, Honfleur, Cabourg sont également concernées par le même phénomène mais dans une moindre mesure (de - 600 à - 300 habitants pour chaque commune).

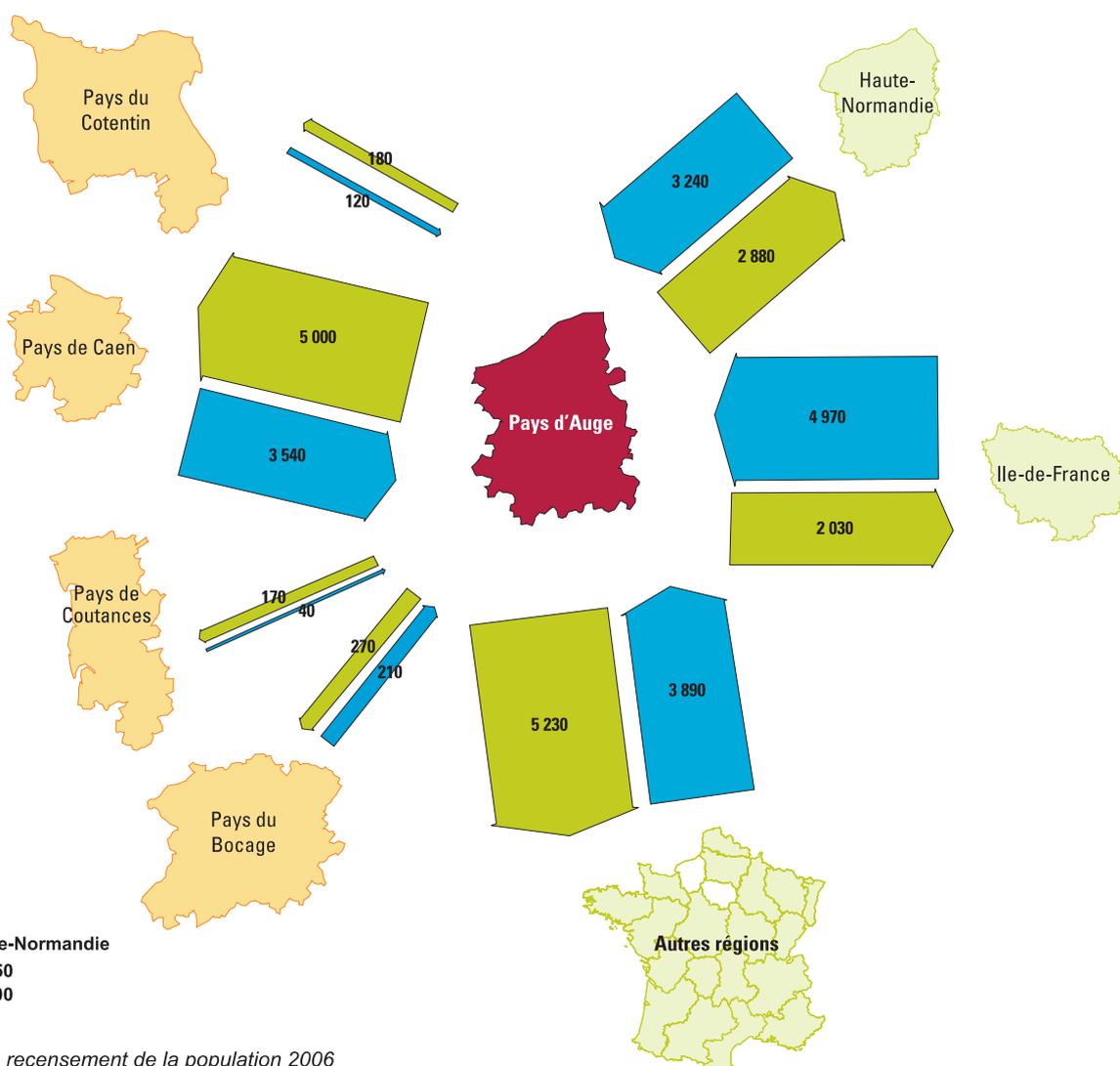
Le pays d'Auge perd surtout de la population en âge d'étudier ou d'occuper un premier emploi. Ainsi en 5

ans, le pays d'Auge a perdu près de 1 800 jeunes résidents âgés de 15 à 24 ans.

Entre 30 et 54 ans, les mouvements migratoires s'équilibrent.

Au-delà de 54 ans, et surtout entre 55 et 65 ans, les arrivées de population sont supérieures aux départs et correspondent à l'installation de jeunes retraités, notamment en provenance de la région parisienne. Près de 1 200 retraités sont ainsi venus s'ajouter à la population augeronne en 5 ans.

Principaux échanges migratoires entre le pays d'Auge et les autres territoires



Source : Insee, recensement de la population 2006